

Compte rendu d'activités – saison 2024/2025

COMMISSION D'APPEL

La Commission d'Appel s'est réunie à 4 reprises. Son activité se résume à ce jour (17/06/2025) comme suit :

Nombre	Période	Nature
<i>Dossiers</i>	<i>Automne</i>	<i>Discipline</i>
	2	2
4	<i>Printemps</i>	<i>Discipline</i>
2	2	CSR 0

SAISON 2024-2025

4 dossiers sur la saison :

- 4 dossiers de nature DISCIPLINAIRE visés par une décision rendue en 1^{ère} instance par la Commission de Discipline

Aucun appel de nature réglementaire provenant, tant de la Commission Statuts et Règlements que de toute autre commission de nature réglementaire dont les décisions sont susceptibles d'appel.

Sur ces 4 dossiers, la Commission d'Appel :

- A confirmé : 4 décisions
- A réduit : 2 décisions
- A infirmé : 4 décisions

La particularité de la Commission d'Appel est que son traitement du dossier passe obligatoirement par des auditions

contradictoires. Cette saison, la commission a traité peu de dossiers par rapport à :

- 2 dossiers en 2023-2024
- 7 dossiers en 2022-2023

Pour rappel aux Clubs

Pour être recevable un appel :

- Doit être envoyé au secrétariat du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification de la décision contestée.
- Doit préciser la ou les décisions attaquées
- Doit être émis par le club ou les personnes soumis à décision

Pour votre information, les décisions d'appel disciplinaires sont rendues en dernier ressort alors que les décisions d'appel réglementaire sont rendues en 2^e instance et peuvent faire l'objet d'un appel en Ligue.

Il est recommandé, avant tout appel, de se référer au barème appliqué pour chaque sanction décidée par la Commission de Discipline, à savoir l'**ANNEXE-2-REGLEMENT-DISCIPLINAIRE-ET-BAREME-DISCIPLINAIRE-2022-2023**

Je remercie Raphaël TAVERDET et Nathalie CUISANCE qui ont contribué à la bonne préparation des dossiers.

Je termine en remerciant les membres de la Commission d'Appel que j'ai l'honneur de présider, Messieurs Jalil BOURAGA, Gérard CLAUDE, Christian DROMARD, Thibaut GUYON, Mehadjî KADRI, Marc LEMERCIER, Jean-Pierre TAVERDET et Sébastien VEZIN pour leur implication sur tous les dossiers.

La présidente de la Commission d'Appel
Laetitia LANCELLOT